

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Appel à candidatures – Attribution de la parcelle N° 1093 à Champ-Colin pour la réalisation d'un bâtiment artisanal**

---

Nyon, le 30 août 2023

**La Municipalité publie un appel à candidatures, afin de mettre à disposition la parcelle N°1093, route de Champ Colin 8, pour la réalisation d'un bâtiment dédié à l'artisanat. Par cette démarche, la Municipalité cherche à soutenir le développement du tissu artisanal local. Les candidates et candidats intéressés sont invités à postuler jusqu'au 24 novembre 2023.**

La Municipalité met à disposition en droit de superficie (DDP) la parcelle N° 1093 de 6340 m<sup>2</sup> à la route de Champ Colin 8. Elle diffuse pour cela un appel à candidatures s'adressant à des groupements d'artisans prêts à porter un projet de bâtiment dédié à l'artisanat local.

Les porteurs-eues de projet devront présenter un concept qui offre des surfaces d'activités à des loyers attractifs, favorise les synergies entre les différentes activités, permette de créer de l'emploi et de favoriser la formation des jeunes. Le bâtiment devra être durable et adaptable au gré de l'évolution des usages et des pratiques artisanales. Les candidats-es devront également démontrer leur capacité à financer le projet.

Le délai de clôture pour le dépôt des dossiers de candidature est fixé au 24 novembre 2023. Lors de cette phase, les candidats devront détailler leurs intentions quant à l'utilisation de cet espace (description du projet, objectifs, motivations, intentions et organisation des porteurs de projet, activités et emplois prévus, plan financier succinct). La Municipalité procédera à une première sélection. Les porteurs de projet retenus devront dans une deuxième phase soumettre une première étude architecturale et un plan financier détaillé. La Municipalité les soutiendra financièrement dans la consolidation de leur dossier. Sous réserve d'une validation du Conseil communal, le groupement retenu se verra attribuer le terrain en DDP, afin de pouvoir développer son projet.

Avec cet appel à candidatures, la Municipalité souhaite soutenir le tissu artisanal local et favoriser le dynamisme économique du territoire, en permettant la mise à disposition des artisanes et artisans de surfaces à loyers abordables au cœur de la zone d'activités de Champ-Colin.

Le cahier des charges, ses documents annexes, ainsi que toutes les informations concernant cet appel à candidatures sont disponibles sur [nyon.ch/artisanat](https://nyon.ch/artisanat).

#### **Contacts presse**

**M. Daniel Rossellat**, Syndic, 079 200 52 01

**M. Claude Uldry**, Municipal en charge des Services d'architecture et des finances,  
078 769 96 70

**M. Lionel Thorens**, Délégué à l'économie, 022 316 40 09